



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-80385>

Département(s) de publication : **16**

Annonce n° **25-80385**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : COMMUNE D'ANGOULEME

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

1.1 Acheteur

Nom officiel : Centre Communal d'Action Sociale

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Installation et maintenance des alarmes anti-intrusion des bâtiments de la ville d'Angoulême et du C.C.A.S

Description : Installation et maintenance des alarmes anti-intrusion des bâtiments de la ville d'Angoulême et du C.C.A.S

Identifiant de la procédure : 82b16894-23fc-482f-bb79-c74e86052d7c

Identifiant interne : VA_25023

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : la consultation a pour objet l'installation et la maintenance des alarmes anti-intrusion des bâtiments de la ville et du CCAS. Il s'agit d'un groupement de commande entre la Ville d'Angoulême et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). La forme du contrat est un accord-cadre mono-attributaire s'exécutant par l'émission de bons de commande sur la base des prix unitaires définis par le bordereau des prix annexé à l'acte d'engagement. Le montant maximum des commandes par application des prix définis dans le bordereau des prix unitaires est de 320 000,00Euros HT par an en application du 2° de l'article R2162-4 du Code de la commande publique. Les estimations annuelles sont les

suivantes : - Ville d'Angoulême : o Prestation de maintenance préventive et corrective : 35 000,00Euros HT o Prestations ponctuelles : 35 000,00Euros HT - Centre Communal d'Action Sociale : o Prestation de maintenance préventive et corrective : 4 000,00 Euros HT o Prestations ponctuelles : 5 000,00Euros HT Le présent accord-cadre prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de un (1) an à partir du 13 octobre 2025. Il est ensuite renouvelable trois (3) fois pour des périodes de un (1) an par reconduction expresse. Les délais d'exécutions sont fixés dans les documents particuliers du marché.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79711000 Services de surveillance d'installations d'alarme

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Les prix du marché sont définitifs et révisables tous les ans à chaque date anniversaire de reconduction dans les conditions définies dans les documents particuliers de la consultation.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Interdictions de soumissionner de plein droit mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-6 du Code de la commande publique et interdictions de soumissionner mentionnées en annexe 4 du règlement de la consultation

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Installation et maintenance des alarmes anti-intrusion des bâtiments de la Ville d'Angoulême et du CCAS

Description : Installation et maintenance des alarmes anti-intrusion des bâtiments de la Ville d'Angoulême et du CCAS

Identifiant interne : VA_25023

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79711000 Services de surveillance d'installations d'alarme

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 13/10/2025

Date de fin de durée : 13/10/2029

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Les critères de sélection des offres sont précisés dans le RC

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet; déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles, justificatif de l'inscription au registre de la profession ou au registre du commerce ou à la Chambre des Métiers le cas échéant (facultatif pour information).

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Lettre de candidature dûment complétée (le modèle DC1 version mars 2016 peut être utilisé), documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat (extrait des statuts de la société, délibération du conseil d'administration, pouvoir habilitant une personne nommément désignée à représenter l'entreprise); un document d'habilitation signé par les autres membres du groupement; une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat ou chaque membre du groupement, pour justifier: n'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015; être en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat, importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années; présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années; certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise; en matière de service, le titulaire, ou le mandataire en cas de groupement, devra fournir la preuve de sa qualification professionnelle pour réaliser les missions objet de ma présente consultation.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://demat-ampa.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=598669&orgAcronyme=s4m>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://demat-ampa.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 05/09/2025 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 3 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : La forme juridique des groupements d'opérateurs pourra être le groupement solidaire ou conjoint. En cas de groupement conjoint, la forme imposée par l'acheteur est le groupement conjoint avec solidarité du mandataire envers les membres du groupement afin de satisfaire la bonne exécution du marché. En cas d'erreur des candidats quant à la forme juridique de leur groupement, leur offre ne sera acceptée que sous réserve qu'ils assurent la transformation nécessaire lors de la mise au point du marché. Afin que l'offre puisse être prise en considération, les certificats, déclarations ou attestations susvisés devront être produits, le cas échéant, par chacun des membres des groupements, au plus tard à la date limite de remise des offres et devront être rédigés en langue française.

Montage financier : Le budget principal de la Commune d'Angoulême et du CCAS financera les dépenses afférentes aux marchés. Aucune demande de subvention n'a été effectuée auprès d'organismes extérieurs. Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire après émission de l'ordre de payer dans un délai maximum de trente (30) jours à compter de la réception de la demande de paiement par l'ordonnateur. En application de l'article R2191-3 du code de la commande publique, dans le cas où le bon de commande est supérieur à 50 000 euro(s) HT et si le délai d'exécution est supérieur à deux (2) mois, une avance de 5 % est accordée au titulaire (sauf indication contraire dans l'acte d'engagement) dans les conditions fixées dans le même article. Cette avance est portée à 10 % lorsque le titulaire ou son sous-traitant est une petite ou moyenne entreprise en application de l'article R2191-7 du code de la commande publique.

Informations relatives aux délais de recours : La procédure du référé précontractuel prévue aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative peut être mise en oeuvre avant la signature du contrat. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.551-13 à L.551-23 du Code de justice administrative peut être également mise en oeuvre après la signature du contrat sauf introduction préalable d'un référé précontractuel. Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (CE, 4 avril 2014,

Département du Tarn et Garonne, req. 358994; article L.521-1 du Code de juridiction administrative).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Poitiers

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : COMMUNE D'ANGOULEME

Numéro d'enregistrement : 21160015000018

Adresse postale : 1 Place de l'hôtel de Ville

Ville : Angoulême cedex

Code postal : 16022

Subdivision pays (NUTS) : Charente (FRI31)

Pays : France

Point de contact : Service Commun de la Commande Publique

Adresse électronique : marche-public@grandangouleme.fr

Téléphone : +33545386984

Profil de l'acheteur : <https://demat-ampa.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Poitiers

Numéro d'enregistrement : 17860004500029

Adresse postale : Hôtel Gilbert - 15 Rue Blossac - BP541

Ville : Poitiers cedex

Code postal : 86020

Subdivision pays (NUTS) : Vienne (FRI34)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-poitiers@juradm.fr

Téléphone : +33549607919

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Centre Communal d'Action Sociale

Numéro d'enregistrement : 26160011800226

Ville : Angoulême Cedex

Code postal : 16000

Subdivision pays (NUTS) : Charente (FRI31)

Pays : France

Point de contact : Service commun de la commande publique

Adresse électronique : marche-public@grandangouleme.fr

Téléphone : +33545386984

Profil de l'acheteur : <https://demat-ampa.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 81f83891-7d5a-4352-a574-7d8ff291d18f - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 15/07/2025 à 14:35

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/07/2025